

Tous les sites et mosquées qui relaient le Coran appellent à la haine et à la violence

Je tombe sur un article de nos confrères de l'Observatoire de l'islamisation :

<http://www.islamisation.fr/archive/2012/03/31/exclusif-quand-le-site-de-l-uoif-appellait-a-combattre-les-m.html>

Le titre est : « *EXCLUSIF: quand le site de l'UOIF appelait à combattre les mécréants* » ».

Mais à y bien regarder, islamisation.fr ne fait « que » reproduire une page du site de l'UOIF où l'on lit des versets coraniques, appelant effectivement à exterminer tout mécréant.

Ainsi, ce n'est pas seulement ce site qui pourrait être poursuivi pour appel EXPLICITE à la discrimination, à la haine et à la violence, mais tous ceux qui reproduisent intégralement le Coran. Par exemple oumma.com, mais bien d'autres !

Et on pourrait tout autant poursuivre pour complicité les libraires, les mosquées, les imams qui diffusent le Coran, en appliquant parfaitement la loi de 1881 sur la liberté de la presse.

Mais chose bizarre, aucun tribunal français ne l'a encore fait. Le guide du parfait jihadiste qui fonde l'islam échappe à toute poursuite, ainsi que tous ceux qui le diffusent. Et pourtant, que dirait-on de gens qui feraient l'apologie de Mein Kampf ?

Que dirait-on si lors d'un congrès de néonazis en France, on

organiserait un concours, y compris pour des enfants en bas âge, pour mémoriser le pensum d'Adolf Hitler ? Et pourtant, c'est ce qui se passe à chaque congrès du Bourget de l'UOIF, à propos du Coran qui est bien plus explicite sur la « solution finale » à appliquer aux Juifs et autres « mécréants » que Mein Kampf !

Djamila GERARD